

FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE UNIQUE PRÉVISIONNEL 2021

- - - PRÉVISIONNEL - 2021

Pièces justificatives à fournir

Le présent formulaire ainsi que son attestation CSSM, complétée, datée et signée
Le dernier projet d'établissement, copie datée
Le dernier règlement de fonctionnement
La dernière autorisation de fonctionnement Pmi
Les statuts, signés et datés
La liste des membres du conseil d'administration signée et datée
La liste des membres du bureau signée et datée
Un RIB

Ces pièces sont à retourner :

** par mail à l'adresse suivante :*

pel@css-mayotte.fr et projets-actionsociale@css-mayotte.fr

ou

** par courrier postal à l'adresse suivante :*

Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte
Service des Prestations Extra Légales
Centre Kinga - 90 route nationale 1 Kawéni
BP 84
97600 MAMOUDZOU

Documents à nous retourner avant le :

12 février 2021

***Un dossier incomplet allonge le traitement et entraîne donc un retard
dans le paiement de la prestation de service.***

***Si vous rencontrez des difficultés pour renseigner
ou compléter ce formulaire, vous pouvez contacter le service des Prestations
extra légales - tel : 0269 60 85 59***